

Ville de Saint-Palais-sur-Mer

AVIS DE CONCESSION

Délégation de service public pour l'attribution de sous-traités d'exploitation de la plage du Bureau à Saint-Palais-sur-Mer

Identification de la collectivité délégante :

Commune de Saint-Palais-sur-Mer, 1, avenue de Courlay, 17420 Saint-Palais-sur-Mer
Tél. 05 46 23 56 56 - Courriel : mairie@stpalaissurmer.fr

Mode de passation de la délégation de service public :

Procédure de délégation de service public conformément aux articles L.1411-1, R.1411-1 et suivants du CGCT et L.3122-1, R.3122-1 et suivants du Code de la commande publique.

Classification CPV : 92332000

Profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet de la délégation : sous-traités d'exploitation de la plage du Bureau - clubs de plage.

Caractéristiques principales :

Les candidats seront chargés d'aménager et d'exploiter les lots de la plage du Bureau à Saint-Palais-sur-Mer concédées par l'État à la ville de Saint-Palais-sur-Mer en présentant une offre par lot.

Les deux lots de plage définis ci-après feront l'objet de sous-traités d'exploitation distincts.

Les concessionnaires auront à leur charge la réalisation des investissements nécessaires au fonctionnement du service. Ils prendront à leur charge les frais d'exploitation. Ils géreront le service à leurs risques et périls et seront rémunérés sur les usagers du service public.

Plage	Lot	Activité	Superficie	Durée
Bureau à Saint-Palais- sur-Mer	1	Club de plage	300 m ²	5 ans (saisons 2026 à 2030)
	2	Club de plage	380 m ²	5 ans (saisons 2026 à 2030)

Durée du sous-traité : La période d'exploitation des lots s'effectuera du 1^{er} juin au 30 septembre pendant 5 saisons estivales de 2026 à 2030 inclus.

Sélection des candidatures : Les candidatures seront sélectionnées en fonction de leurs garanties professionnelles et financières et leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Critères de sélection des offres : Les offres seront appréciées au regard des critères suivants affectés de leur pondération :

- Qualité du service rendu aux usagers (50 %),
- Qualité et intérêt du projet (30 %),
- Valeur financière de l'offre (20 %).

Date limite de remise des offres : le vendredi 21 novembre 2025 à 12 heures.

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>.

Date d'envoi à la publication : Le jeudi 25 septembre 2025.